

*Questions orales*

**M. Trudeau:** Ce pipe-line paraissait être l'instrument qu'il fallait au Canada, au bon moment. Et les néo-démocrates l'ont approuvé.

**M. Broadbent:** Il n'y a pas encore eu de vote à ce sujet.

**M. Trudeau:** Le débat a eu lieu à la Chambre des communes au début d'août. Les néo-démocrates ont alors affirmé que c'était la voie à suivre, et le gouvernement a abondé dans leur sens. En peu de temps, le gouvernement réussit à négocier un contrat avec le gouvernement des États-Unis aux termes duquel chacune des deux parties fournirait le maximum des matériaux pour les tronçons construits dans son propre territoire. Telle a été la décision des gouvernements. Le gouvernement du Canada ne songe pas à se lancer dans la sidérurgie. Il ne veut pas prendre les métallurgistes sous son aile. A l'heure actuelle, nous demandons à l'industrie privée si elle est en mesure de produire efficacement et de construire un pipe-line au Canada. Elle affirme qu'elle le peut. Nous avons confiance dans son esprit d'entreprise et dans les capacités de nos travailleurs. C'est pourquoi nous croyons que l'accord conclu avec les Américains profitera grandement aux Canadiens. Le chef du parti néo-démocrate ne partage pas cette foi que nous avons dans l'avenir.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[*Français*]

### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

#### LA POSSIBILITÉ D'ACTES TERRORISTES AVANT 1971

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, j'aime-rais poser une question au très honorable premier ministre.

Malgré l'annonce formelle du solliciteur général du fait qu'aucune action illégale autre que celles concernant les événements remontant à 1972 et 1973 n'avait été perpétrée par la GRC, ce dernier dévoilait le 9 janvier dernier une autre action de ce corps de police aussi incroyable que celle d'avoir émis en 1971 un communiqué au nom du FLQ; le très honorable premier ministre nous dirait-il s'il peut nous donner l'assurance absolue qu'il n'y a eu aucune action illégale ou répréhensible commise par la GRC avant 1971 au sujet des activités terroristes au Québec?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, si je pouvais donner une garantie absolue, point n'aurait été besoin d'établir une commission d'enquête. Nous avons établi une commission d'enquête afin qu'elle puisse précisément enquêter sur ce corps policier afin de découvrir et de révéler au gouvernement et au public s'il y a effectivement eu d'autres actes répréhensibles ou s'il n'y en a pas eu, et alors le député sera satisfait.

**M. Matte:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Étant donné que le premier ministre semble vouloir faire montre de bonne volonté, est-ce qu'il pourrait dire à la Cham-

[M. Broadbent.]

bre s'il entend se raviser au sujet de la collaboration apportée par le gouvernement fédéral à l'enquête Keable au Québec au sujet des activités de la GRC relativement aux actes terroristes au Québec?

**M. Trudeau:** Nous avons collaboré, monsieur le président, nous avons fait plusieurs dépositions, nous avons remis toute une série de documents à la Commission Keable. Nous avons déclaré devant les tribunaux que cette commission d'enquête devrait s'occuper des problèmes relatifs à l'administration de la justice dans la province et non pas tourner son enquête en une enquête sur une institution fédérale. Pas plus que le député certainement croit que le gouvernement fédéral aurait le droit d'établir une commission d'enquête fédérale, par exemple, sur le système scolaire de la province de Québec, de la même façon nous croyons qu'une commission d'enquête provinciale, qu'elle soit québécoise, ontarienne ou albertaine, ne doit pas faire une enquête sur une institution fédérale en tant que telle.

\* \* \*

[*Traduction*]

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### L'INFORMATION DU MINISTRE AU SUJET DE L'ÉCRASEMENT D'UN SATELLITE SOVIÉTIQUE EN TERRITOIRE CANADIEN

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, aujourd'hui est un grand jour. Cela me rappelle mars et avril 1957. L'un après l'autre, les orateurs de l'opposition avaient été réduits au silence, comme c'est arrivé au chef de l'opposition aujourd'hui. Deux mois plus tard, le gouvernement était défait.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** Le gouvernement n'a pas à être fier de son attitude, aujourd'hui.

**Une voix:** Juste!

**M. Diefenbaker:** Je m'adresse au ministre de la Défense nationale. A quelle heure ce matin, a-t-il appris qu'un satellite avait fait explosion en territoire canadien?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je savais depuis près d'une semaine que le satellite avait quitté son orbite.

**M. Diefenbaker:** Quand aujourd'hui?

**M. Danson:** Mes fonctionnaires savaient depuis le mois de décembre que c'était possible. J'ai été mis au courant vers 7 heures ou 7 h 15 ce matin, alors que mes fonctionnaires m'ont informé que le satellite était effectivement rentré dans l'atmosphère au-dessus du territoire canadien.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le ministre est-il d'accord avec la description que la Presse Associée en a donnée il y a quelques moments aux États-Unis, précisant qu'il s'agissait d'un satellite militaire d'espionnage?

**Des voix:** Oh, oh!